DECLARATION SUR L'HONNEUR DE DETENTION
Gouvernement Provincial de Namur – Service des armes
Place Saint-Aubain, 2 à 5000 Namur

Demandeur :
NOM:.....Prénom.....

Né(e) à : …….Le…….

Adresse :.....N° : .....Boîte :……

Code postal :……..Ville :……

Lien de parenté avec le défunt :……

Arme(s) concernée(s) :

Numéro série	Nature arme	Marque	Type	Modèle	Calibre

Déclare :

- être entré en possession de l'/des arme(s) citée(s)

Date du décès : …….

Date d'éntrée en possession :……

- être au courant du fait que la détention de munitions n'est pas autorisée et est punissable pour l'/les arme(s) suivante(s)

- se défaire des munitions éventuellement encore détenues avant la délivrance de l'/les autorisation(s)

- que l'/les arme(s) ne sera/seront utilisée(s) en aucun cas et qu'il ne tentera pas d'obtenir ou de fabriquer des munitions.

Fait à …….., le …….

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")